



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 56026

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les dangers de la polymédication. On peut considérer qu'il y a polymédication à partir de cinq médicaments pris simultanément chaque jour. Ceux-ci peuvent provoquer des pathologies appelées iatrogènes. Dès 1997, la conférence de la santé nationale avait jugé prioritaire la lutte contre les accidents iatrogènes qui sont à l'origine de 5 à 10 % des hospitalisations après soixante-cinq ans et de plus de 20 % après vingt ans. La mauvaise observance, l'automédication, le non-respect du traitement prescrit dans la posologie et la durée favorisent les effets iatrogéniques médicamenteux. Ces phénomènes peuvent parfois s'expliquer par les difficultés que rencontrent les personnes âgées telles que la perte de mémoire, difficulté de compréhension des étiquetages, des modalités de prescription... La plupart des conséquences de la polymédication sont donc évitables. C'est pourquoi il lui demande de lui communiquer les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour sensibiliser les assurés et, les professionnels de santé sur les risques de la polymédication.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56026

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 716